

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU 05 SEPTEMBRE 2014

Le vendredi 5 septembre 2014, le Conseil Municipal de la Commune de ROYBON, dûment convoqué le 28 août 2014, s'est réuni en session ordinaire à 18h30 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Serge PERRAUD, Maire.

PRÉSENTS : Mrs PERRAUD Serge, Maire – VICAT Maurice, 1^{er} adjoint – Mme MARGARON Florence, 2^e adjointe – M. PERRIOLAT Romain, 3^e adjoint – Mme LEFRANCOIS Anne-Laure, conseillère municipale déléguée – Mrs FOUJRAZ Jean-Claude - THOMAS Jean-Yves – Mme TROUILLET Marie-Danielle – Mrs NOGUEIRA José - VILLON Jean-François – Mmes GENOUDET Nathalie - AMARA Flora – M. DUMAS Olivier – Mme MACHUT Françoise.

EXCUSÉE : Mme ROUX Elisabeth, 4^e adjointe (a donné procuration à VICAT Maurice)

A été nommé secrétaire de séance : Romain PERRIOLAT.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h05.



APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 juillet 2014

Monsieur le Maire propose au Conseil de valider le compte-rendu de réunion du conseil municipal du 11 juillet 2014.

➔ Approuvé à l'unanimité des membres présents.

TARIFS REPAS CANTINE ET PORTAGE A DOMICILE

Monsieur le Maire énonce les tarifs actuels facturés par la SARL Guillaud Traiteur ainsi que la revalorisation des prix des repas du restaurant scolaire et du portage à domicile proposés.

Monsieur le Maire explique que le prix facturé aux familles n'absorbe pas le coût du personnel. C'est un service que la commune leur rend.

Pour la restauration scolaire, les prix n'ont pas été revalorisés depuis 2011. Le quotient familial s'applique sur les tarifs de base.

Monsieur le Maire soumet au vote la hausse des prix de 0.05 cents pour chaque usager du service de cantine scolaire. Les tarifs du portage de repas à domicile resteront identiques à celui que Guillaud Traiteur facture à la Commune.

➔ 13 Pour, 1 Abstention de Olivier DUMAS qui souhaiterait, comme il l'avait souligné sous l'ancienne municipalité, une hausse liée au quotient familial et non une hausse forfaitaire.

CONVENTION CONTRAT DE RIVIERE

Monsieur le Maire explique le contenu de la convention précitée.

Cette convention met en place une prestation de services ainsi qu'un transfert de maîtrise d'ouvrage pour le compte de la communauté de communes Porte Drôme Ardèche.

Monsieur le Maire présente le projet de délibération.

➔ Avis favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents.

DEMANDE DE SUBVENTION DETR « DEGATS D'ORAGES »

Monsieur le Maire demande à Maurice Vicat de présenter les faits et le montant des dégâts.

Une demande de subvention a été portée auprès des autorités pour réaliser les travaux de réfection des voies.

Monsieur le Maire présente le projet de délibération visant à solliciter une aide financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Equiperment des Territoires Ruraux.

➔ *Avis favorable à l'unanimité des membres présents.*

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES FUNAMBULES »

Monsieur le Maire présente l'association et ses actions au profit des enfants souffrant de handicap.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de verser une subvention d'un montant de 350 € à cette association et présente le projet de délibération.

➔ *Avis favorable à l'unanimité des membres présents.*

NOMINATION DES DELEGUES DE L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DE L'ISERE

Monsieur le Maire rappelle l'intérêt de cette mobilisation pour le développement de l'actif forestier.

Monsieur le Maire présente l'intérêt et les actions menées par l'association au profit des élus et des propriétaires privés.

Monsieur le Maire dénonce les "coupes à blanc", pratiquées chez les propriétaires privés.

Monsieur le Maire soumet au choix des élus les postes de titulaire et suppléant : Monsieur le Maire et Madame Florence MARGARON.

Monsieur le Maire soumet au vote la nomination.

➔ *Avis favorable à l'unanimité des membres présents pour Monsieur le Maire titulaire et Florence MARGARON suppléante.*

QUESTIONS DIVERSES

Festivités du 14 juillet

Monsieur le Maire félicite les élus en charge de l'organisation des deux jours de festivités, Elisabeth Roux et Maurice Vicat. Il se réjouit des moments de convivialités partagés et de la qualité du feu d'artifice.

RDV Préfecture de l'Isère

Monsieur le Maire présente au CM le bilan de deux réunions de travail relatives au projet Center Parcs, l'une en date du 31 juillet 2014 pour faire le point sur le rapport défavorable rendu par la commission d'enquête, l'autre en date du 21 août 2014 avec l'ensemble des acteurs pour étudier la continuité du dossier.

Monsieur le Maire présente au CM le bilan d'une réunion de travail en Préfecture au sujet de l'état des finances de la commune de Roybon. Chaque acteur présent a dénoncé le montant de la dette actuelle et reste mobilisé pour trouver les solutions à mettre en œuvre pour sortir la commune de Roybon de cette situation financière, notamment le projet de contournement routier que la commune, maître d'ouvrage, ne pourrait assumer.

Monsieur le Maire rappelle que le montant de la Taxe Locale d'Equiperment, une fois perçue, sera affectée au remboursement de la dette.

Voyage dans la Vienne - travaux et visite du chantier de Center Parcs

Monsieur le Maire s'est déplacé dans la Vienne pour visiter le chantier de Center Parcs et rencontrer les élus locaux ainsi que les habitants pour prendre conscience des mesures à mettre en œuvre pour faciliter le confort des royonnais durant les travaux de construction du site.

Monsieur le Maire rappelle que le contournement routier du bourg sera alors indispensable.

Bornage "Bois des Avenières"

Monsieur le Maire précise au CM que le bornage du site a commencé mais que cela ne correspond en aucun cas au démarrage des travaux de défrichement.

Intermarché

Monsieur le Maire présente au CM les nouveautés de ce projet : Intermarché a déposé son dossier en retard auprès des autorités, mais certaines clauses le rendent recevable. En attente de validation par la Direction Départementale des Territoires.

CA de l'EHPAD de Roybon

Aucune nomination des membres du Conseil d'administration n'est à ce jour possible puisque les ADMR n'ont pas rendu leur réponse.

100 ans d'Adrienne SERVONNET

Une fête d'anniversaire s'est tenue à Roybon pour les 100 ans de Mme SERVONNET, présence de nombreux membres de la famille.

EHPAD de Roybon

Monsieur le Maire annonce au CM que le directeur de la résidence, Monsieur POUSSIER, a présenté le projet architectural de construction d'un nouvel EHPAD.

Monsieur le Maire précise qu'un terrain, proche du centre-bourg, d'une superficie au moins égale à 1 Hectare est nécessaire.

Monsieur le Maire interroge le CM sur l'éventuelle cession future de l'actuel EHPAD, dans l'hypothèse où le projet de construction serait retenu.

Repas des aînés

Monsieur le Maire présente au CM la nouvelle formule qui pourrait être retenue pour le repas des aînés. Monsieur le Maire souhaite que les élus participent activement au repas. La Résidence René MARION prendrait en charge la confection du repas. La date retenue serait le 29 novembre.

Départ de Mme DOSSOU

Mme DOSSOU, ancienne responsable du bureau du Trésor de Roybon, est mutée et remplacée.

La fermeture du bureau est envisagée par la direction durant l'année 2015, dans un souci de mutualisation des moyens.

Réfection des remparts du village

Monsieur le Maire se félicite de la venue de scouts sur la commune de Roybon, encadrés par Monsieur LUCIANI et d'anciens maçons, pour l'entretien des remparts du village dont Bernard DUMOULIN et Maurice GIRAUD qui a été l'occasion de renouer des liens entre la population.

Crèche intercommunale de Roybon

Monsieur le Maire informe le CM que l'inauguration des locaux aura lieu prochainement (date à confirmer).

16 lits sont réservés pour janvier 2015.

Monsieur le Maire félicite les acteurs concernés de l'aboutissement de ce projet et rappelle que l'enfance est une des priorités du mandat actuel.

Maurice VICAT

Monsieur le 1er adjoint fait état des travaux sur le territoire communal : découpe à la pointe du lac par un bûcheron, utilisation d'un lamier pour une coupe nette le long des routes en prévision de la période hivernale et des éventuelles chutes de neige.

Afin d'anticiper ces chutes de neige, des barrières à neige spécifiques seront posées pour prévenir des désagréments possibles.

Un chiffrage est en cours pour l'entretien des fossés, l'élagage et le comblement des nids de poule. Un programme de voirie sera fait sur plusieurs années.

Le service technique est missionné pour l'entretien du village, des rues, des ruelles et des massifs.

Le champ de Mars sera réhabilité et entretenu.

Florence MARGARON

Madame le 2ème adjoint présente le bilan de la journée de rentrée scolaire et présente les activités proposées aux enfants dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires (cours d'anglais, cours de piano, cours d'initiation aux travaux manuels ainsi qu'au jardinage, jeux d'opposition en lien avec l'IME, atelier de peinture, de cuisine et d'arts plastiques, sensibilisation à la biodiversité...).

Madame MARGARON fait le point sur la sécurisation des alentours du groupe scolaire lors de l'arrivée et du départ des enfants. Afin de renforcer la sécurité, deux accès seront ouverts au lieu de trois et chaque enfant

quittera les lieux à la condition que ses responsables (parents ou personnes mandatées) soient présents. Contrairement aux années précédentes, aucun parent ne peut pénétrer à l'intérieur de l'enceinte scolaire.

Madame MARGARON présente le projet de centre de loisirs sans hébergement créé à Roybon : le cadre juridique a été étudié avec soin par les élus et la Préfecture doit donner sa réponse prochainement pour valider sa mise en place.

Monsieur le Maire demande la présence des enfants du groupe scolaire aux cérémonies commémoratives. Il demande également aux enseignants du cycle 3 d'apprendre "La Marseillaise" aux enfants.

Monsieur le Maire rappelle qu'ont été déposés à l'école les drapeaux français, européens ainsi que la devise républicaine pour cette année scolaire.

Madame MARGARON présente le bilan du snack-bar du Lac. Les gérants, malgré une saison difficile en raison des conditions climatiques, sont conscients du potentiel de la zone de loisirs.

Romain PERRIOLAT

Monsieur le 3ème adjoint fait état des échanges avec les acteurs de Bièvre Isère Communauté quant à l'audit des bâtiments communaux de la commune de Roybon pour en assurer la bonne gestion.

Un travail par étapes doit être réalisé pour prendre conscience des enjeux et des besoins du parc immobilier de la commune.

Monsieur PERRIOLAT présente au CM le projet de création de Comités de quartiers afin d'organiser des réunions de travail directement avec les roybonnais, pour connaître leurs avis et être en lien plus direct avec tous.

La commune de Roybon sera répartie géographiquement en zones équivalentes pour faciliter les échanges.

Monsieur PERRIOLAT présente au CM la nouvelle organisation de la mise à disposition de la salle des Fêtes. Une procédure d'état des lieux sera systématisée et effectuée par les services de la mairie.

Anne-Laure LEFRANCOIS

Madame le Conseiller délégué présente au CM l'avancée de la création et de l'organisation de l'association "Mieux vivre sur notre territoire". Les statuts sont rédigés et déposés en Préfecture. Le projet de l'association est prêt.

La recherche de subventions est lancée pour lancer l'activité de cette association qui offrira des services d'aide à la personne.

Un article dans "Vivre à Roybon" est à paraître pour présenter l'association.

Clôture de la séance à 21h10.

